

## **PARTIE B – INVESTISSEMENTS EN CAPITAL**



## Investissements en capital

En 1999-2000, la Province a mis en place de nouvelles conventions comptables pour les immobilisations matérielles. Ces conventions sont fondées sur des normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés. Selon ces normes, les dépenses en immobilisations matérielles doivent être amorties sur toute la durée de vie utile de celles-ci. Ce type d'amortissement permet d'affecter les coûts des immobilisations aux périodes de service fournies et l'amortissement est ainsi inscrit comme dépense dans l'état des résultats.

Les immobilisations matérielles sont celles dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquises, construites ou élaborées et conservées à des fins d'utilisation, et non de revente. Les immobilisations matérielles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation approuvée doivent être inscrites comme dépenses pendant l'année d'acquisition.

### **Enseignement postsecondaire et alphabétisation**

<b>Dépenses par poste secondaire</b>	<b>Dépenses réelles 2008-2009 milliers de \$</b>	<b>Prévisions 2008-2009 ÉTP milliers de \$</b>	<b>Écart positif (néгатif) milliers de \$</b>	<b>Expl. no</b>
Investissements en capital	387	600	(213)	1
<b>Total, poste secondaire</b>	<b>387</b>	<b>0,00</b>	<b>600</b>	<b>(213)</b>

1. La sous-utilisation des crédits concerne le système d'information du Programme d'aide aux étudiants du Manitoba et elle est due principalement au retard des travaux prévus pour divers éléments du projet.



# Renseignements financiers



## Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

### État de rapprochement (en milliers de dollars)

<b>DÉTAILS</b>	<b>PRÉVISIONS 2008-2009</b>
<b>Budget des dépenses 2008-2009</b>	<b>572 335 \$</b>
Affectation de fonds provenant des sources suivantes :	
- Crédits d'autorisation :	
• Subventions de fonctionnement aux universités	4 507 \$
• Programme Accès	97 \$
• Aide d'Enseignement postsecondaire et Alphabétisation	200 \$
<b>Budget des dépenses 2008-2009</b>	<b>577 139 \$</b>

## Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2008-2009	Poste	Dépenses réelles 2008-2009	Dépenses réelles 2007-2008	Écart positif (négatif)	Note explicative
<b>Enseignement postsecondaire et Alphabétisation (44)</b>					
45	44-1 Administration et finances	45	42	3	
456	(a) Traitement de la ministre	439	434	5	
113	(b) Soutien à la haute direction	114	90	24	
	- Salaires et avantages sociaux				
229	- Autres dépenses	214	151	63	
70	(c) Politique et planification	70	49	21	
	- Salaires et avantages sociaux				
	- Autres dépenses				
750	(d) Administration et finances	750	750	0	
1 663	Total 44-1	1 632	1 516	116	

## Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2008-2009	Poste	Dépenses réelles 2008-2009	Dépenses réelles 2007-2008	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-2 Soutien aux collèges et aux universités				
885	(a) Conseil de l'enseignement postsecondaire	893	930	(37)	
424	- Salaires et avantages sociaux	703	426	277	
360 668	(b) Subventions de fonctionnement aux universités	361 923	331 485	30 438	1
1 075	(c) Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	1 075	1 840	(765)	2
73 622	(d) Subventions aux collèges	73 871	69 402	4 469	3
35 592	(e) Initiative d'expansion des collèges	35 030	44 317	(9 287)	4
8 550	(f) Programmes Accès	8 550	7 753	797	5
4 661	(g) Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle	4 501	3 881	620	6
1 588	(h) Centre Stevenson de formation technique en aéronautique	1 339	1 347	(8)	
(1 588)	- Salaires et avantages sociaux	(1 339)	(1 347)	8	
	- Moins : somme récupérable du Red River College				
485 477	Total 44-2	486 546	460 034	26 512	

## Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2008-2009	Poste	Dépenses réelles 2008-2009	Dépenses réelles 2007-2008	Écart positif (négatif)	Note explicative
44-3	Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba				
3 732	(a) Salaires et avantages sociaux	3 680	3 852	(172)	
1 244	(b) Autres dépenses	1 339	1 767	(428)	7
8 260	(c) Bourses et fonds	8 260	8 260	0	
	- Fonds de bourses du Manitoba				
5 000	- Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	5 000	5 000	0	
12 786	- Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	11 433	11 600	(167)	
3 000	- Subventions canadiennes pour études	2 180	2 209	(29)	
3 496	- Programme d'aide financière aux étudiants et résidents en médecine	3 616	3 045	571	
2 000	- Bourses d'études supérieures du Manitoba	2 000	2 000	0	
1 000	- Fonds des perspectives d'avenir	813	0	813	
3 238	- Prêts et bourses	2 583	2 568	15	
13 274	(d) Subventions pour frais de scolarité	12 976	12 919	57	
3 756	(e) Administration du portefeuille de prêts	2 063	3 999	(1 936)	8
(3 496)	(f) Moins : Somme récupérable de Santé Manitoba	(3 616)	(3 045)	(571)	9
57 290	Total 44-3	52 327	54 174	(1 847)	

## Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2008-2009	Poste	Dépenses réelles 2008-2009	Dépenses réelles 2007-2008	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-4				
	Apprentissage et alphabétisation des adultes				
865	(a) Salaires et avantages sociaux	936	970	(34)	
402	(b) Autres dépenses	386	390	(4)	
15 563	(c) Centres d'apprentissage pour adultes	15 584	14 778	806	
2 510	(d) Alphabétisation des adultes	2 506	2 062	444	10
19 340	Total 44-4	19 412	18 200	1 212	

## Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2008-2009	Poste	Dépenses réelles 2008-2009	Dépenses réelles 2007-2008	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-5 Subventions en capital				
9 754	(a) Universités	9 754	24 215	(14 461)	11
3 317	(b) Collèges	3 317	1 817	1 500	12
13 071	Total 44-5	13 071	26 032	(12 961)	

## Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2008-2009	Poste	Dépenses réelles 2008-2009	Dépenses réelles 2007-2008	Écart positif (négatif)	Note explicative
44-6	Coûts liés aux immobilisations				
(a)	Service de bureautique				
19	- Amortissement - Transition	0	19	(19)	13
8	- Permis d'utilisation générale de logiciels	8	8	0	
172	(b) Amortissement	131	190	(59)	
99	(c) Frais d'intérêts	57	90	(33)	
298	Total 44-6	196	307	(111)	
577 139	<b>Total - Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba</b>	573 184	560 263	12 921	

## **Enseignement postsecondaire et Alphabétisation** **Sommaire des dépenses**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent (en milliers de dollars)

### Notes explicatives

1. L'augmentation reflète principalement l'augmentation du financement 2008-2009 approuvé pour les universités.
2. La diminution reflète le financement plus important des nouveaux programmes en 2007-2008 qu'en 2008-2009, et le financement en 2007-2008 destiné aux personnes handicapées qui n'a pas été prévu en 2008-2009.
3. L'augmentation reflète principalement l'augmentation du financement 2008-2009 approuvé pour les collèges.
4. La diminution reflète principalement le redressement comptable effectué en 2007-2008 en raison de la conversion en subventions des prêts en cours pour le centre de formation du Red River College dans le domaine de la machinerie lourde et pour le matériel des programmes d'arts culinaires à l'Assiniboine Community College, cette diminution étant partiellement compensée par le financement en 2008-2009 de l'expansion de programmes de sciences infirmières (Peguis et Fisher River), et par l'augmentation approuvée du financement de l'expansion des collèges.
5. L'augmentation reflète principalement le financement de base 2008-2009 approuvé pour le Programme Accès, le financement de l'expansion du programme de sciences infirmières de l'Université du Manitoba, les coûts du programme de travail social au centre-ville du Winnipeg Education Centre (WEC) et du programme communautaire d'éducation des enseignants autochtones (CATEP).
6. L'augmentation reflète les coûts supplémentaires en 2008-2009 de l'entente interprovinciale de formation en médecine vétérinaire, les coûts de deux placements supplémentaires la troisième année et d'un placement supplémentaire la quatrième année, dans le cadre du plan d'expansion de quatre ans. L'augmentation reflète aussi le financement 2008-2009 des programmes de formation en médecine nucléaire et l'augmentation des coûts des programmes de formation en optométrie.
7. La diminution résulte principalement de la réduction en 2007-2008 de la valeur des éléments d'actif liés au Projet d'amélioration des systèmes, cette diminution étant partiellement compensée par les coûts en 2008-2009 liés à l'enquête sur les diplômés du Manitoba.
8. L'écart résulte principalement de la diminution des dépenses en 2008-2009 liées à la provision pour pertes en raison d'une baisse des soldes de prêts nets, à la bonification d'intérêts en raison d'une diminution de 3 % du taux d'intérêt débiteur moyen, à l'intérêt sur les prêts en raison de la baisse des taux d'intérêt bancaires, aux coûts de l'allègement des intérêts et de la réduction des dettes en raison d'un marché du travail favorable aux étudiants.
9. L'écart reflète l'augmentation des recouvrements en provenance du ministère de la Santé, en raison d'une augmentation du nombre de subventions conditionnelles accordées en 2008-2009.
10. L'augmentation reflète principalement l'accroissement du financement des programmes d'alphabétisation des adultes et des subventions accordées aux programmes d'alphabétisation pour les nouvelles technologies et le matériel.

## **Enseignement postsecondaire et Alphabétisation**

### **Sommaire des dépenses**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent (en milliers de dollars)

---

11. La diminution résulte du financement non renouvelable en 2007-2008 de la modernisation des laboratoires de science, du renforcement de la sécurité et de l'agrandissement des installations existantes afin d'appuyer l'expansion des programmes de formation aux métiers. Elle reflète aussi le redressement comptable effectué en 2007-2008 pour compenser le prêt en cours consenti à l'Université de Winnipeg pour son complexe scientifique et qui a été converti en subvention, ainsi qu'une réduction de projets d'immobilisations mineurs en 2008-2009.
12. L'augmentation résulte du financement non renouvelable en 2008-2009 de l'expansion des programmes de sciences infirmières au Red River College.
13. La diminution est liée à la radiation du solde des éléments d'actif en bureautique, en 2008-2009.

## Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

### Sommaire des recettes par source

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Recettes réelles 2007-2008	Recettes réelles 2008-2009	Écart positif (négatif)	Source	Recettes réelles 2008-2009	Recettes prévues 2008-2009	Écart positif (négatif)	Expl. no
IMPÔTS							
0	0	0	Total	0	0	0	0
AUTRES RECETTES							
55	64	9	Paiement de service	64	62	2	2
1 417	1 154	(263)	Divers	1 154	1 390	(236)	1
1 472	1 218	(254)	Total	1 218	1 452	(234)	
GOUVERNEMENT DU CANADA							
11 765	11 598	(167)	Fonds canadien des bourses du millénaire	11 598	12 916	(1 318)	2
1 435	725	(710)	Paiement de service, loi féd. sur les prêts aux étudiants	725	560	165	3
2 209	2 180	(29)	Subventions canadiennes pour études	2 180	3 000	(820)	4
15 409	14 503	(906)	Total	14 503	16 476	(1 973)	
16 881	15 721	(1 160)	<b>Total – Enseignement postsecondaire et Alphabétisation</b>	15 721	17 928	(2 207)	

## **Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Sommaire des recettes par source**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

### Notes explicatives

1. **Divers** :

263 \$ de moins par rapport aux recettes réelles de 2007-2008  
236 \$ de moins par rapport aux prévisions de 2008-2009

L'écart est principalement dû à une diminution des intérêts créditeurs sur les prêts étudiants du Manitoba de catégorie B en 2008-2009 à la suite d'une réduction des taux d'intérêt.

L'écart est principalement dû à une diminution des intérêts créditeurs sur les prêts étudiants du Manitoba de catégorie B à la suite d'une réduction des taux d'intérêt applicables.

2. **Fonds canadien des bourses du millénaire** :

1 318 \$ de moins par rapport aux prévisions de 2008-2009

La diminution est liée au nombre moins élevé que prévu de demandes d'aide financière.

3. **Paiement de service, loi fédérale sur les prêts aux étudiants** :

710 \$ de moins par rapport aux recettes réelles de 2007-2008  
165 \$ de plus par rapport aux prévisions de 2008-2009

L'écart est principalement dû aux fonds supplémentaires reçus du gouvernement fédéral en 2007-2008 au titre des dépenses engagées pour les programmes au cours des exercices précédents.

L'écart est principalement dû aux fonds supplémentaires reçus du gouvernement fédéral à la suite d'une modification de la politique de distribution relative au Programme canadien de prêts aux étudiants qui s'est traduite par des fonds supplémentaires que la Province peut consacrer à diverses bourses et subventions.

4. **Subventions canadiennes pour études** :

820 \$ de moins par rapport aux prévisions de 2008-2009

La diminution s'explique par un nombre moins élevé de demandes d'aide financière que prévu pour l'année de programme en cours.

## Enseignement postsecondaire et Alphabétisation

### Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années

Pour les exercices qui se sont terminés entre le 31 mars 2005 et le 31 mars 2009

Poste principal	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	ETP	\$000	ETP	\$000	ETP	\$000	ETP	\$000	ETP	\$000
44-1 Administration et finances	10,00	1 584	10,00	1 504	10,00	1 511	10,00	1 515	10,00	1 632
44-2 Soutien aux collèges et aux universités	33,50	377 588	33,50	389 596	33,50	414 474	33,50	460 035	33,50	486 546
44-3 Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba	67,25	49 746	65,25	50 054	65,25	52 774	65,25	54 175	66,25	52 327
44-4 Apprentissage et alphabétisation des adultes	9,00	16 283	9,00	17 270	9,00	16 990	10,00	18 200	11,00	19 412
<b>Total partiel</b>	<b>119,75</b>	<b>445 201</b>	<b>117,75</b>	<b>458 424</b>	<b>117,75</b>	<b>485 749</b>	<b>118,75</b>	<b>533 925</b>	<b>120,75</b>	<b>559 917</b>
44-5 Subventions en capital		33 086		24 598		19 212		26 032		13 071
44-6 Coûts liés aux immobilisations		278		305		295		307		196
<b>Total - Enseignement postsecondaire et Alphabétisation</b>	<b>119,75</b>	<b>478 565</b>	<b>117,75</b>	<b>483 327</b>	<b>117,75</b>	<b>505 256</b>	<b>118,75</b>	<b>560 264</b>	<b>120,75</b>	<b>573 184</b>

\* Les dépenses réelles des exercices précédents ont été redressées pour tenir compte des transferts de programmes entre ministères, dans le but de faciliter la comparaison des chiffres d'un exercice à l'autre.

# Rapport de rendement

La section suivante fournit des renseignements sur des mesures clés de la performance pour le ministère pour l'exercice 2008-2009. L'ensemble des ministères du gouvernement du Manitoba font état de mesures de performance dans leurs rapports annuels pour ajouter aux données sur les résultats financiers et mettre à la disposition des Manitobains et Manitobaines des renseignements valables et utiles sur les activités du gouvernement et leurs retombées pour la province et sa population.

Pour obtenir plus de renseignements sur le gouvernement du Manitoba et la présentation de rapports sur la performance, consultez la page Web suivante : [www.gov.mb.ca/finance/performance.fr](http://www.gov.mb.ca/finance/performance.fr).

Nous accordons beaucoup d'importance à vos commentaires sur les mesures de la performance. Vous pouvez nous les faire parvenir, ainsi que toute question, à : [mbperformance@gov.mb.ca](mailto:mbperformance@gov.mb.ca).

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/mesures récentes/rapports connexes (F)</b>
1. On mesure l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle en évaluant le nombre d'inscriptions dans les universités, collèges, centres d'apprentissage pour adultes et programmes d'alphabétisation des adultes.	Éducation et formation professionnelle institutionnelles représentent le principal moyen d'apprentissage des Manitobains adultes. Il y a une forte corrélation entre éducation et avantages économiques et sociaux, tant sur le plan des individus que pour la société dans son ensemble. Le nombre d'inscriptions dans les universités, collèges, centres d'apprentissage pour adultes et	Données historiques sur les inscriptions dans les universités, collèges, centres d'apprentissage pour adultes et programmes d'alphabétisation.  Inscriptions dans les universités pour l'année 1999-2000 <sup>1</sup> Temps plein 22 410 Temps partiel 8 255 Total 30 665	Inscriptions dans les universités en 2008-2009 et dans les collèges en 2007-2008 au Manitoba.  Inscriptions dans les universités pour l'année 2008-2009 <sup>1</sup> Temps plein 29 920 Temps partiel 9 785 Total 39 705	Hausse  Total des inscriptions aux universités – De 1999-2000 à 2008-2009, les inscriptions à l'université à temps plein et à temps partiel d'étudiants des premier, deuxième et troisième cycles ont augmenté de 29,5 % au Manitoba.  Inscriptions aux	Entre 1999-2000 et 2007-2008, le nombre d'étudiants autochtones qui se sont inscrits dans les collèges a augmenté de 50,1 %.  Le nombre d'inscriptions dans les universités et collèges comprend également les étudiants inscrits dans des programmes Accès, lesquels proposent des possibilités de formation postsecondaire aux Manitobains appartenant à des groupes sous-

1. Comprend seulement les étudiants de premier et deuxième cycle pendant la session régulière (de septembre à avril).

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
	programmes d'alphabétisation est une mesure clé pour évaluer l'accès aux possibilités d'apprentissage.	Inscriptions dans les collèges pour l'année 1999-2000 Temps plein 10 452 Temps partiel 597 Total 11 049	Inscriptions dans les collèges pour l'année 2007-2008 <sup>2</sup> Temps plein 13 709 Temps partiel 1 972 Total 15 681	collèges – De 1999-2000 à 2007-2008, les collèges du Manitoba ont enregistré une augmentation de 41,9 % des inscriptions aux programmes de jour ordinaires et aux programmes d'apprentissage.	représentés. Environ 3 408 nouveaux étudiants étaient inscrits aux programmes Accès du Manitoba de 1999-2000 à 2008-2009, soit, en moyenne, 341 nouveaux étudiants par année.  La Commission sur les frais de scolarité et l'accès à l'enseignement postsecondaire au Manitoba a été rendue publique le 2 avril 2009.  De nouveaux investissements sont réalisés dans les programmes d'intervention précoce afin d'améliorer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et d'améliorer l'accès aux études postsecondaires des étudiants

2. Comprend les programmes réguliers et les programmes d'apprentissage. Ne comprend pas les programmes d'éducation permanente, d'enseignement à distance et de formation contractuelle. Les chiffres concernant les collèges sont pour l'année 2007-2008 : les données de 2008-2009 ne sont pas encore disponibles en raison de l'inscription continue d'étudiants pendant l'année (de juillet à juin).

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
					<p>désavantagés, sous-représentés (y compris les Autochtones) et à faibles revenus, ainsi que de retenir ces étudiants. Le Fonds des perspectives d'avenir a utilisé un million de dollars à ces fins en 2008-2009.</p>
		<p>Centres d'apprentissage pour adultes pour l'année 2003-2004            Nombre total d'apprenants inscrits : 9 715            Cours terminés en vue de l'obtention de crédits : 12 258</p>	<p>Centres d'apprentissage pour adultes pour l'année 2007-2008<sup>3</sup>            Nombre total d'apprenants inscrits : 7 929            Cours terminés en vue de l'obtention de crédits : 10 792</p>	<p>Baisse</p>	<p>La légère tendance à la baisse dans le nombre d'apprenants et le nombre de cours terminés en vue de l'obtention de crédits comparativement à l'année 2003-2004 se poursuit. Toutefois, le taux de cours terminés a légèrement augmenté.</p> <p>Les centres d'apprentissage pour adultes sont un</p>

3. Il s'agit là de l'année la plus récente pour laquelle il existe des données, dans la mesure où ces données sont collectées pour l'année scolaire dans son ensemble (de juillet à juin). Les statistiques de fin d'année pour 2008-2009 seront disponibles à l'automne 2009.

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
					important moyen d'accès à l'éducation, en particulier pour les Autochtones du Manitoba. En 2007-2008, 40,6 % des apprenants inscrits dans ces centres et 31,2 % des apprenants inscrits dans des programmes d'alphabétisation des adultes s'identifiaient comme étant Autochtones.
		Nombre total d'apprenants ayant participé à un programme d'alphabétisation des adultes en 2003-2004 : 2 443	Programmes d'alphabétisation des adultes pour l'année 2007-2008 Nombre total d'apprenants ayant participé à un programme d'alphabétisation des adultes : 2 776	Stable	En 2007-2008, le gouvernement a adopté une nouvelle loi, la <i>Loi sur l'alphabétisation des adultes</i> , qui est entrée en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2009. Cette loi exige l'élaboration d'une stratégie provinciale visant l'alphabétisation des adultes en vue de répondre aux besoins de la population manitobaine dans ce domaine. Elle a aussi

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
<p>2. On mesure l'abordabilité de l'éducation en évaluant les coûts que les étudiants doivent payer pour leurs études postsecondaires, la mise en œuvre des prêts-étudiants et des bourses offerts par le gouvernement, et le niveau d'endettement des étudiants qui bénéficient d'une aide financière.</p>	<p>Le coût que les étudiants doivent payer pour leurs études postsecondaires est un indicateur clé de l'abordabilité de l'enseignement postsecondaire.</p>	<p>Frais de scolarité payés par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba pour l'année scolaire 1999-2000.</p> <p>En 1999-2000, la moyenne pondérée des frais de scolarité dans la faculté des arts ou des sciences d'une université était de 3 192 \$.</p> <p>En 1999-2000, la moyenne non pondérée des frais de scolarité dans un collège était de 1 435 \$.</p>	<p>Frais de scolarité payés par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba pour l'année scolaire 2008-2009.</p> <p>En 2008-2009, la moyenne pondérée des frais de scolarité dans la faculté des arts ou des sciences d'une université était de 2 932 \$.</p> <p>En 2008-2009, la moyenne non pondérée des frais de scolarité dans un collège était de 1 292 \$.</p>	<p>Stable</p> <p>En 2000-2001, les frais de scolarité dans les établissements publics d'enseignement postsecondaire ont été réduits de 10 %, sans changer de niveau depuis.</p>	<p>créé le Programme d'alphabétisation des adultes en tant que composante de la stratégie visant l'alphabétisation des adultes.</p>
<p>2. On mesure l'abordabilité de l'éducation en évaluant les coûts que les étudiants doivent payer pour leurs études postsecondaires, la mise en œuvre des prêts-étudiants et des bourses offerts par le gouvernement, et le niveau d'endettement des étudiants qui bénéficient d'une aide financière.</p>	<p>Le coût que les étudiants doivent payer pour leurs études postsecondaires est un indicateur clé de l'abordabilité de l'enseignement postsecondaire.</p>	<p>Frais de scolarité payés par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba pour l'année scolaire 1999-2000.</p> <p>En 1999-2000, la moyenne pondérée des frais de scolarité dans la faculté des arts ou des sciences d'une université était de 3 192 \$.</p> <p>En 1999-2000, la moyenne non pondérée des frais de scolarité dans un collège était de 1 435 \$.</p>	<p>Frais de scolarité payés par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba pour l'année scolaire 2008-2009.</p> <p>En 2008-2009, la moyenne pondérée des frais de scolarité dans la faculté des arts ou des sciences d'une université était de 2 932 \$.</p> <p>En 2008-2009, la moyenne non pondérée des frais de scolarité dans un collège était de 1 292 \$.</p>	<p>Stable</p> <p>En 2000-2001, les frais de scolarité dans les établissements publics d'enseignement postsecondaire ont été réduits de 10 %, sans changer de niveau depuis.</p>	<p>Le 22 avril 2009, à la suite de la publication de la <i>Commission sur les frais de scolarité et l'accès à l'enseignement postsecondaire au Manitoba</i>, le gouvernement a annoncé qu'il permettrait une augmentation de 4,5 % des frais de scolarité des universités, qui comprendrait toute augmentation des frais auxiliaires, et une augmentation de 100 \$ des frais de scolarité des collèges pour l'année scolaire 2009-2010. Il s'agit de la première hausse des frais de scolarité depuis la</p>

<p><b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-t-on? (A)</b></p>		<p><b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b></p>	<p><b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b></p>	<p><b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b></p>	<p><b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b></p>
					<p>mise en œuvre d'une réduction de 10 % et du gel des frais en 1999-2000 dans le cadre d'une stratégie globale visant à accroître la participation aux études postsecondaires.</p> <p>Les frais de scolarité des universités du Manitoba sont toujours au troisième rang parmi les plus bas au Canada, après ceux du Québec et de Terre-Neuve. (Source : Statistique Canada)</p> <p>Les frais de scolarité des collèges du Manitoba sont les plus bas au Canada, à l'exclusion de ceux du Québec, qui ne perçoivent pas de frais de scolarité au cégep (collège d'enseignement général et professionnel).</p>

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
	<p>Offrir une aide financière aux étudiants favorise l'accès à l'enseignement postsecondaire et augmente les chances de réussite.</p>	<p>1999-2000 – Nombre de récipiendaires de bourses et de prêts importants. (On peut obtenir la liste complète dans la section du rapport annuel portant sur l'aide aux étudiants.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prêts d'études canadiens : 10 328</li> <li>- prêts-étudiants du gouvernement du Manitoba : 10 112</li> <li>- bourses d'études canadiennes du millénaire : 3 516</li> <li>- bourses du Programme de bourses du Manitoba en 2000-2001 : 1 961</li> </ul>	<p>2007-2008 – Nombre de récipiendaires de bourses et de prêts importants. (On peut obtenir la liste complète dans la section du rapport annuel portant sur l'aide aux étudiants.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prêts d'études canadiens : 8 422</li> <li>- prêts-étudiants du gouvernement du Manitoba : 7 297</li> <li>- bourses d'études canadiennes du millénaire : 2 183</li> <li>- bourses du Programme de bourses du Manitoba : 2 112</li> </ul>	<p>Baisse</p>	<p>La mise en œuvre des prêts-étudiants au Manitoba a baissé aux cours des dernières années, en partie en raison du fait que les frais de scolarité au Manitoba sont parmi les plus bas du pays. De plus, les étudiants manitobains bénéficient d'un coût de la vie relativement faible et ont davantage tendance à faire des économies pour payer leurs études postsecondaires que les étudiants des autres provinces et territoires. Aussi, selon une étude réalisée en 2008, 63 % des étudiants n'ont pas eu besoin de prêts-étudiants du gouvernement.</p> <p>Outre les prêts-étudiants, 35,2 millions de dollars ont été</p>

<p><b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b></p>		<p><b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b></p>	<p><b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b></p>	<p><b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b></p>	<p><b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b></p>
					<p>accordés sous forme d'aide non remboursable en 2007-2008.</p> <p>En 2006-2007, le Fonds de bourses du Manitoba avait augmenté de 1,4 million de dollars et s'élevait à 8,2 millions de dollars. Initialement mis en œuvre en 2000-2001 avec un budget de 5,9 millions de dollars, ce fonds a bien réussi dans son objectif d'aider les étudiants à garder leur endettement à un niveau gérable.</p> <p>En 2008-2009, le gouvernement a annoncé une augmentation de 8,2 millions de dollars au cours des trois années suivant 2009-2010, doublant son soutien à l'égard du fonds à 16,4 millions de dollars.</p>

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
					<p>Le fonds opère en conjonction avec le programme de Bourses d'études canadiennes du millénaire. Grâce à ces bourses, le Manitoba se situe au deuxième rang des provinces canadiennes où l'endettement étudiant est le plus faible. Seul le Québec a un niveau d'endettement des étudiants inférieur.</p>
	<p>Différents programmes de prêts et bourses contribuent à réduire l'endettement des étudiants.</p>	<p>1999-2000 – Niveau moyen d'endettement des étudiants ayant une dette après remise (dette restante après l'utilisation des Bourses d'études canadiennes du millénaire et des bourses du Programme de bourses du Manitoba pour rembourser les Prêts d'études canadiens et les prêts-étudiants du gouvernement du Manitoba)</p>	<p>2007-2008 – Niveau moyen d'endettement des étudiants ayant une dette après remise (dette restante après l'utilisation des Bourses d'études canadiennes du millénaire et des bourses du Programme de bourses du Manitoba pour rembourser les Prêts d'études canadiens et les prêts-étudiants du</p>	<p>Légère augmentation</p>	<p>Après plusieurs années consécutives de baisse du niveau d'endettement, on s'attend à ce que cette légère augmentation, qui est causée par l'augmentation des limites de prêts et le relâchement des contributions parentales prévues, se poursuive.</p> <p>En automne 2006, le</p>

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/mesures récentes/rapports connexes (F)</b>																				
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudiants en dernière année d'un programme universitaire de quatre ans : 18 744 \$<sup>4</sup></li> <li>- Étudiants en dernière année d'un programme (quel qu'il soit) : 12 555 \$</li> </ul>	gouvernement du Manitoba <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudiants en dernière année d'un programme universitaire de quatre ans : 20 333 \$<sup>4</sup></li> <li>- Étudiants en dernière année d'un programme (quel qu'il soit) : 13 444 \$</li> </ul>		gouvernement a annoncé un remboursement de l'impôt sur le revenu s'élevant à 60 % des frais de scolarité pour les personnes qui recevront un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu après janvier 2007. Le remboursement peut s'appliquer au montant d'impôt provincial sur le revenu exigible sur une période allant de 6 à 25 ans, jusqu'à un maximum de 25 000 \$ par les diplômés résidant et payant leurs impôts au Manitoba.																				
<b>3. On mesure la réussite des étudiants dans leur éducation et leur formation professionnelle en évaluant le total des diplômes et titres remis par les</b>	Pour bénéficier pleinement des possibilités d'enseignement et d'apprentissage des adultes, il est important que les gens puissent	Nombre de diplômés universitaires en 1999 <sup>5</sup> <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Baccalauréat</td> <td style="text-align: right;">4 460</td> </tr> <tr> <td>Maîtrise</td> <td style="text-align: right;">578</td> </tr> <tr> <td>Doctorat</td> <td style="text-align: right;">67</td> </tr> <tr> <td>Médecine et dentisterie</td> <td style="text-align: right;">12</td> </tr> <tr> <td>Certificat/Diplôme</td> <td style="text-align: right;">215</td> </tr> </table>	Baccalauréat	4 460	Maîtrise	578	Doctorat	67	Médecine et dentisterie	12	Certificat/Diplôme	215	Nombre de diplômés universitaires en 2008 (données préliminaires) <sup>5</sup> <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Baccalauréat</td> <td style="text-align: right;">6 100</td> </tr> <tr> <td>Maîtrise</td> <td style="text-align: right;">752</td> </tr> <tr> <td>Doctorat</td> <td style="text-align: right;">107</td> </tr> <tr> <td>Médecine et</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Diplôme</td> <td style="text-align: right;">215</td> </tr> </table>	Baccalauréat	6 100	Maîtrise	752	Doctorat	107	Médecine et		Diplôme	215	Hausse De 1999 à 2008, le nombre total de diplômes universitaires décernés a augmenté de 36,3 %.	En 2007-2008, deux millions de dollars ont été distribués sous forme de bourses d'études supérieures pour appuyer 104 étudiants de maîtrise et
Baccalauréat	4 460																								
Maîtrise	578																								
Doctorat	67																								
Médecine et dentisterie	12																								
Certificat/Diplôme	215																								
Baccalauréat	6 100																								
Maîtrise	752																								
Doctorat	107																								
Médecine et																									
Diplôme	215																								

4. À l'exclusion des programmes professionnels.

5. Les diplômés universitaires et collégiaux sont comptabilisés dans l'année où ils ont reçu leur diplôme. Les diplômés collégiaux comprennent les étudiants des programmes réguliers et les étudiants à temps plein des programmes de centres régionaux (les programmes d'apprentissage ne sont pas inclus).

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
universités, collèges et centres d'apprentissage pour adultes et le total des objectifs atteints au moyen des programmes d'alphabétisation.	terminer leurs études avec succès.  Évaluer le nombre de personnes qui atteignent divers objectifs d'éducation et d'obtention de titres est une manière de mesurer cette réussite.	Total 5 441  Nombre de diplômés collégiaux en 1999 <sup>5</sup> Diplôme 1 279 Certificat 1 578 Total 2 857	dentisterie 147 Certificat/Diplôme 811 Total 7 417  Nombre de diplômés collégiaux en 2008 <sup>5</sup> Diplôme 1 732 Certificat 2 367 Total 4 099	De 1999 à 2008, le nombre de diplômés des collèges (diplômes et certificats) a augmenté de 43,5 %.	60 étudiants de doctorat.
		Centres d'apprentissage pour adultes pour l'année 2003-2004 Crédits : 12 258 Diplôme d'études secondaires : 1 254	Centres d'apprentissage pour adultes pour l'année 2007-2008 Crédits : 10 792 Diplôme d'études secondaires : 1 174	Stable	Certains apprenants inscrits dans les centres d'apprentissage pour adultes peuvent souhaiter prendre un cours ou plus, sans nécessairement avoir l'intention d'obtenir un diplôme.
		Taux d'obtention de diplômes des centres d'apprentissage pour adultes en 2003-2004 <sup>6</sup> : 12,9 %	Taux d'obtention de diplômes des centres d'apprentissage pour adultes en 2007-2008 <sup>6</sup> : 15 %	Stable	Entre 2003-2004 et 2007-2008, le nombre moyen de crédits par apprenant est demeuré relativement stable dans les centres d'apprentissage pour adultes. Pendant la même période, le taux d'obtention des

6. Les taux d'obtention de diplômes pour les centres d'apprentissage pour adultes sont calculés en divisant le nombre de diplômés par le nombre total d'apprenants inscrits dans les centres. Ces taux sont généralement plus bas que les taux généraux d'obtention de diplômes chez les apprenants séquentiels, étant donné qu'une grande partie des apprenants inscrits dans les centres d'apprentissage pour adultes étudient à temps partiel et obtiennent donc leur diplôme après plusieurs années d'études, ou ne visent pas l'obtention d'un diplôme mais plutôt la possibilité de suivre des cours qui leur permettront d'obtenir un meilleur emploi ou de poursuivre leurs études.

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
					diplômes a légèrement augmenté. Remarque : En 2007-2008, 423 diplômés de centres d'apprentissage pour adultes se sont identifiés comme étant Autochtones.
		24,7 % des apprenants ayant participé à des programmes d'alphabétisation des adultes en 2003-2004 ont ensuite poursuivi leurs études ou entamé une formation professionnelle.	87 % des apprenants ayant participé à des programmes d'alphabétisation des adultes en 2007-2008 ont amélioré leurs capacités de lecture et d'écriture. De plus, 17 % de ces apprenants adultes ont ensuite poursuivi leurs études ou entamé une formation professionnelle.	Stable	Les programmes d'alphabétisation des adultes visent à réduire les lacunes en alphabétisme, en numératie et en compétences de communication qui empêchent les adultes de poursuivre leurs études ou leur formation professionnelle.
4. On mesure notre capacité à répondre aux besoins changeants du marché du travail en matière de compétences en évaluant la situation d'emploi des diplômés universitaires et	L'objectif de nombreux programmes d'éducation et de formation professionnelle est d'appuyer le développement d'une main-d'œuvre	Certains programmes universitaires et collégiaux sont certes conçus pour aboutir plus directement à un emploi, mais il est tout de même important d'évaluer la situation d'emploi de tous les	Selon une enquête auprès des diplômés des universités et des collèges du Manitoba, 88 % d'entre eux avaient actuellement un emploi. Parmi ceux n'étant pas actuellement inscrits	Stable	Parmi les programmes universitaires et collégiaux, un certain nombre de programmes Accès sont axés sur des secteurs en demande du marché du travail.

<p><b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b></p>	<p>collégiaux.</p>	<p><b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b></p>	<p><b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b></p>	<p><b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b></p>	<p><b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b></p>	<p><b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b></p>
	<p>qualifiée. Certains de ces programmes sont des programmes constitués, d'autres ne le sont pas (p.ex. les programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles).</p>	<p>diplômés. L'Enquête nationale auprès des diplômés effectuée par Statistique Canada a fait un suivi des diplômés de 2000 en 2002 afin de déterminer les taux d'emploi. 90 % des diplômés manitobains avaient un emploi.</p>	<p>dans un programme d'études postsecondaires à temps plein, le pourcentage d'employés augmente à 91 %.</p>	<p>80 % des étudiants ayant reçu un diplôme dans le cadre d'un programme Accès en 2008 étaient soit employés, soit en train de poursuivre leurs études. Parmi les diplômés qui avaient un emploi, 53 % travaillaient dans un secteur lié à leur domaine d'études.</p> <p>Du point de vue national, le taux d'emploi chez les diplômés de programmes Accès est impressionnant. Par exemple, sur 150 ingénieurs autochtones au Canada, près d'un tiers sont diplômés du programme Accès en ingénierie de l'Université du Manitoba.</p> <p>Il y a un autre secteur où des mesures sont</p>		

<p><b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b></p>		<p><b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b></p>	<p><b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b></p>	<p><b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b></p>	<p><b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b></p>
					<p> mises en œuvre pour répondre aux besoins du marché du travail : le secteur des nouveaux immigrants. Par exemple, en 2007-2008, le gouvernement a appuyé la poursuite et l'élargissement du Programme de reconnaissance professionnelle des ingénieurs formés à l'étranger, qui était auparavant un projet pilote. Le gouvernement s'est engagé à fournir 1 039 200 \$ sur une période de quatre ans se terminant en 2010-2011, afin de permettre au programme d'augmenter sa capacité (qui était de 10 à 12 étudiants par an) à 40 inscriptions par an. </p> <p> Les possibilités d'apprentissage pour adultes sont aussi </p>

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
5. On mesure la capacité des	Il est important de mesurer le niveau	Subventions de fonctionnement et	Subventions de fonctionnement et	Hausse	<p>importantes pour répondre aux besoins changeants du marché du travail. Bon nombre de participants aux programmes d'alphabétisation des adultes et aux programmes offerts dans les centres d'apprentissage pour adultes sont employés à temps plein ou à temps partiel pendant leurs études.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apprenants inscrits dans un centre d'apprentissage pour adultes : 44 % ont un emploi</li> <li>▪ Apprenants participant à un programme d'alphabétisation des adultes : 36 % ont un emploi</li> </ul>
5. On mesure la capacité des	Il est important de mesurer le niveau	Subventions de fonctionnement et	Subventions de fonctionnement et	Hausse	Depuis 2006-2007, le gouvernement a

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
<p>établissements d'enseignement postsecondaire en évaluant le financement fourni par la Province à ces établissements (financement de fonctionnement et d'immobilisations).</p>	<p>d'investissement dans les universités et les collèges.</p>	<p>d'immobilisations fournies aux collèges et aux universités en 1999-2000.</p>	<p>d'immobilisations fournies aux collèges et aux universités en 2008-2009.</p>		<p>dépassé ses engagements quant aux subventions de fonctionnement sur trois ans promises aux universités et aux collèges du Manitoba (Initiative d'expansion des collèges et programmes Accès inclus), grâce à une augmentation de 5,8 % en 2006-2007, de 7 % en 2007-2008 et de 7 % en 2008-2009.</p> <p>En 2008-2009, le gouvernement a approuvé un investissement de 40 millions de dollars pour tenter de faire avancer les projets dont l'entretien a été différé qui sont les plus urgents dans les universités. Ce financement sera versé sur une période de deux ans.</p>
<p>Subventions de fonctionnement fournies aux</p>	<p>Les subventions de fonctionnement et d'immobilisations</p>	<p>Les subventions de fonctionnement des universités publiques</p>	<p>Les subventions de fonctionnement des universités (à</p>	<p>Financement de fonctionnement Depuis 1999-2000, les</p>	<p>Depuis 2006-2007, le gouvernement a dépassé ses</p>

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
universités et aux collèges	accordées aux universités et aux collèges au cours d'un exercice financier visent à leur permettre de fonctionner sans déficit durant l'exercice visé.	du Manitoba en 1999-2000 s'élevaient à 215 millions de dollars.	l'exception du Collège universitaire du Nord [CUN] s'élevaient à 337,3 millions de dollars en 2008-2009.	subventions de fonctionnement versées aux universités publiques du Manitoba (à l'exception du CUN) ont augmenté de 110,2 millions de dollars, soit une hausse de 51,3 % par rapport au financement approuvé de 1999-2000 (en excluant les paiements de transferts). Après la prise en compte des économies d'impôt foncier projetées en 2006, l'accroissement des ressources pour les universités atteint 58,4 %.	engagements quant aux subventions de fonctionnement sur trois ans promises aux universités et aux collèges du Manitoba (Initiative d'expansion des collèges et programmes Accès inclus), grâce à une augmentation de 5,8 % en 2006-2007, de 7 % en 2007-2008 et de 7 % en 2008-2009.  En 2008-2009, le gouvernement a approuvé un investissement de 40 millions de dollars pour tenter de faire avancer les projets dont l'entretien a été différé qui sont les plus urgents dans les universités. Ce financement sera versé sur une période de deux ans.
		Les collèges publics du Manitoba (y compris le CUN) ont reçu un total de 61,9 millions de	Les collèges du Manitoba (y compris le CUN) ont reçu un total de 91,9 millions de	Depuis 1999-2000, les subventions de fonctionnement accordées aux	De 1999-2000 à 2008-2009, le financement du système

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
		dollars de subventions de fonctionnement en 1999-2000.	dollars de subventions de fonctionnement en 2008-2009.  Avec les fonds prévus dans le cadre de l'Initiative d'expansion des collèges, le financement total alloué s'élève à 127,1 millions de dollars en 2008-2009.	collèges du Manitoba (y compris le CUN) ont augmenté de 28,2 millions de dollars, soit de 44,9 % par rapport au financement approuvé de 1999-2000. Combinée à l'augmentation de subvention générée par l'Initiative d'expansion des collèges, l'augmentation totale des subventions aux collèges a été de 63,1 millions de dollars, ou de 100,6 %, depuis 1999-2000.	postsecondaire – fonctionnement, immobilisations, Initiative d'expansion des collèges, subventions pour remises sur frais de scolarité et autres subventions – a augmenté de 63,6 %.
Subventions d'immobilisations pour les universités et les collèges		En 1999-2000, les universités et collèges ont reçu 13,2 millions de dollars de subventions d'immobilisations.	En 2008-2009, les universités et collèges publics du Manitoba ont reçu 13,1 millions de dollars de subventions d'immobilisations.	<u>Fonds d'immobilisations</u> Depuis 1999-2000, le gouvernement a versé la somme de 535,3 millions de dollars pour les immobilisations des établissements d'enseignement postsecondaire. Sur cette somme, Enseignement	Parmi les récents projets d'immobilisations financés par le gouvernement, citons les suivants :  Université de Winnipeg – fonds alloués pour la construction du Richardson College of the Environment

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-vous? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
				<p>postsecondaire et Alphabétisation Manitoba a fourni 454,2 millions de dollars et Infrastructure et Transports Manitoba a fourni 81,1 millions de dollars.</p>	<p>(10 millions de dollars), et campagne de levée de fonds de contrepartie sur les trois prochaines années (15 millions de dollars).</p> <p>Université du Manitoba – annonce en avril 2008 d'un investissement du gouvernement de 47 millions de dollars sur trois ans dans le projet Domino.</p> <p>Collège universitaire du Nord Campus de The Pas – aménagement d'une bibliothèque de ressources destinée à l'enseignement et à la recherche et d'un centre de services aux étudiants, et allocation de fonds à l'achèvement du centre de loisirs de The Pas, dans le cadre d'une entente conjointe entre la ville</p>

<b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilisez-t-on? (A)</b>	<b>Pourquoi est-il important de mesurer? (B)</b>	<b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b>	<b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b>	<b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b>	<b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b>
					<p>de The Pas et le Collège (17 millions de dollars).</p> <p>Campus de Thompson – construction d'un nouveau campus à Thompson (27 millions de dollars) et financement de l'aménagement d'installations écoénergétiques (3 millions de dollars).</p> <p>Collège Red River – fonds pour la construction du centre de formation sur le matériel lourd (11,7 millions de dollars).</p> <p>Collège communautaire Assiniboine – investissement de 45 millions de dollars approuvé par le gouvernement pour la phase 2 du réaménagement de</p>

<p><b>Que mesure-t-on et quel indicateur utilise-t-on? (A)</b></p>		<p><b>Quel est notre point de départ (point de référence)? (C)</b></p>	<p><b>Quels sont les résultats pour 2007-2008 (exercice courant) ou quelles sont les données disponibles les plus récentes? (D)</b></p>	<p><b>Quelle est la tendance avec le temps? (E)</b></p>	<p><b>Commentaires/ mesures récentes/ rapports connexes (F)</b></p>
					<p>l'ancien Centre de santé mentale de Brandon afin d'y offrir de la formation dans les métiers.</p>

# **La Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)**



## **La Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)**

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)* est entrée en vigueur en avril 2007. Cette loi prévoit une démarche claire à suivre par les employés lorsqu'ils veulent communiquer leurs inquiétudes concernant certains actes répréhensibles graves commis dans la fonction publique, et protège également les divulgateurs contre les représailles. La *Loi* vient s'ajouter à d'autres mesures de protection déjà en place en vertu d'autres lois ainsi qu'aux droits issus d'une négociation collective, de politiques, de pratiques ou de processus en vigueur dans la fonction publique du Manitoba.

Les actes suivants sont considérés comme répréhensibles en vertu de la *Loi* : infractions aux lois fédérales ou provinciales; actions ou omissions causant un risque pour la sécurité ou la santé du public ou pour l'environnement; cas graves de mauvaise gestion ou le fait de sciemment ordonner ou conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible. La *Loi* n'a pas pour objet de traiter des questions courantes de fonctionnement ou d'administration.

Une divulgation faite de bonne foi, conformément à la *Loi*, par un employé qui a des motifs raisonnables de croire qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être, est considérée une divulgation en vertu de la *Loi*, peu importe si l'objet de la divulgation constitue un acte répréhensible. Toutes les divulgations font l'objet d'un examen attentif et approfondi en vue de déterminer si des mesures s'imposent en vertu de la *Loi*, et elles doivent être signalées dans le rapport annuel du ministère, conformément à l'article 18 de la *Loi*.

Vous trouverez ci-dessous un compte rendu des divulgations reçues par la ministre Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba pour l'exercice 2008-2009 :

<b>Renseignements exigés annuellement (selon l'art. 18 de la <i>Loi</i>)</b>	<b>Exercice 2008 - 2009</b>
Le nombre de divulgations reçues et le nombre de divulgations auxquelles il a été donné suite et auxquelles il n'a pas été donné suite. <i>Alinéa 18(2)a)</i>	<b>NÉANT</b>
Le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite d'une divulgation. <i>Alinéa 18(2)b)</i>	<b>NÉANT</b>
Dans le cas où, par suite d'une enquête, il est conclu qu'un acte répréhensible a été commis, la description de l'acte en question ainsi que les recommandations faites ou les mesures correctives prises relativement à cet acte, ou les motifs invoqués pour ne pas en prendre. <i>Alinéa 18(2)c)</i>	<b>NÉANT</b>

